



HISTORIQUE DE L'ACESM

INTRODUCTION :

Sont retracées ci-dessous les principales étapes depuis les années 1930 qui ont conduit à l'association que nous connaissons aujourd'hui.

C'est un riche passé de transformations successives, surtout à partir de la deuxième moitié du XXème siècle.

Les changements continuent car l'accueil et l'éducation des enfants et des jeunes, en difficultés, sont des activités nécessairement en mouvement et en constante recherche d'adaptation.



3 FEVRIER 1932 : Création de la « Société de Défense et de Patronage des Enfants Mineurs de 18 ans du Loir-et-Cher »

DE 1933 A LA FIN DES ANNEES 50 : L'association fonctionne comme « intermédiaire de placements », principalement en agriculture pour les garçons et comme employées de maison pour les jeunes filles. La fonction d'hébergement est alors accessoire et réservée aux mineurs appelés à faire mouvement : attente de placement, rupture ou fin de contrat, vacances, convalescence. Elle est assurée par l'hôpital de Blois dans un local partagé avec des malades et des gens âgés.

1960 : L'association prend la dénomination de « Centre Educatif des Mineurs de Loir-et-Cher ». En raison de l'évolution des besoins, elle décide la création d'un foyer d'accueil et de semi-liberté.

1961 : L'association loue à la ville de Blois l'ancien collège pour y installer un foyer de garçons de 21 lits. La précarité de la location et la vétusté des locaux entraînent rapidement la fin de l'expérience et la décision de rechercher un autre lieu.

1962 : Acquisition à Chailles au lieu-dit « Les Maisons Brûlées » d'une maison entourée d'une propriété d'1 ha sur laquelle sera construit le futur foyer.

1962 : Création et habilitation d'un service de Placement Familial pour les jeunes qui ne peuvent être hébergés sur leur lieu de travail ou d'apprentissage.

7 FEVRIER 1967 : Habilitation du Foyer d'Accueil et de semi-liberté « Les Champs Fleuris » à Chailles pour 24 jeunes gens.

1972 : Habilitation d'un Service d'Action Educative en Milieu Ouvert.

1975 : Extension de la capacité du Foyer d'accueil à 31 jeunes.

1977 : Rapprochement entre l'association « CEM de Loir-et-Cher » et la Congrégation « Notre Dame de Charité du Refuge ».

1978 : Transfert de la gestion de l'internat de filles Rue de la Paix et du Foyer de la Rue Franciade (Jean Eudes) à l'Association qui devient « Association des Centres Educatifs des Mineurs de Loir-et-Cher ».

1981 : Fusion de l'Association des Centres Educatifs des Mineurs et de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence. L'association devient alors « Centres Educatifs et de la Sauvegarde des Mineurs de Loir-et-Cher » (A.C.E.S.M.) et gère :

- ❖ Le Centre Educatif des Mineurs de Chailles avec le foyer de garçons, le Service de Placement Familial et le Service d'Action Educative en Milieu Ouvert.
- ❖ Le Centre Educatif pour Adolescents de Blois qui comprend :
 - le Foyer Bougainville dans des locaux loués à la Société Jacques Gabriel
 - le Foyer Franciade loué à la Congrégation du Refuge
- ❖ Le Service Social Spécialisé rue Louis Bodin à Blois

1989 : Pour des raisons conjuguées de cohérence technique et de gestion, il est décidé de restructurer les services gérés en deux établissements :

- ❖ le C.E.A.A. (Centre Educatif Auprès des Adolescents) regroupant les 3 foyers
- ❖ le C.E.S.S. (Centre Educatif et Social Spécialisé) regroupant les Services du Placement Familial, d'enquêtes sociales et d'Action Educative en Milieu Ouvert.

1995 : Mise en place du Service de Prévention Spécialisée sur les quartiers Croix-Chevallier et Coty à Blois.

1996 :

- ❖ Ouverture d'un service d'action d'Appui Social Individualisé à Vendôme et Romorantin-Lanthenay.
- ❖ Transfert du Foyer de Chailles à Blois qui devient Foyer de Loyre.

1997 :

- ❖ Transformation du Foyer Franciade en Service d'Accueil d'Urgence.
- ❖ Mise en place du Service de Prévention Spécialisée à Romorantin-Lanthenay
- ❖ Transfert de l'AIDAPHI à l'ACESM, du Service de Prévention Spécialisée de Vendôme.

2000 : Regroupement de toutes les structures d'hébergement et du Placement Familial au sein d'un seul établissement, le C.E.A.P.S. (Centre Educatif pour Enfants et Adolescents en Placement Spécialisé).

2005 : Arrêt de l'activité des Enquêtes « Juges pour Enfants ».

2006 :

- ❖ Janvier : départ en retraite de Mme SERGY, remplacée au poste de Directeur Général par M. BRUGIERE
- ❖ Avril : M. LEBRETON quitte la présidence de l'ACESM, M. EIMER est élu Président de l'association.

2007 : Préparation de la double habilitation judiciaire et administrative pour l'AEMO. La capacité est portée à 430 mesures.

2008 : Transfert des services « Espace Rencontre Parents-Enfants » et « Médiation Familiale » au sein du CESS

2009 :

- ❖ Création d'une double direction concernant le Centre Educatif pour Enfants et Adolescents en Placement Spécialisé : d'un côté Foyer Bougainville, Foyer de Loyre et Atelier Scolaire Technique et de l'autre Service d'Accueil d'Urgence, Service d'Aide à l'Autonomie et Placement Familial.
- ❖ Fermeture du service Insertion et suspension de celui des enquêtes JAF au C.E.S.S.

2011 :

- ❖ M.BRETHEAU prend la présidence de l'ACESM
- ❖ Arrivé d'un nouveau Directeur Général M ELSENER

2013 : Fermeture de l'Antenne de Romorantin en Prévention Spécialisée

2014 : Changement de Président, M. FEAT succède à M.EIMER

2015 :

- ❖ Création du service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers
- ❖ Création du service d'Action Educative Renforcée (AER) et d'Aide Educative à Domicile Renforcée (AED)

2016 :

- ❖ Fermeture du Foyer de Loyre et suppression d'une Direction d'établissement
- ❖ Ouverture de 2 lieux de vie et d'accueil à Saint Lubin en Vergonnois et Savigny sur Braye

2017 :

- ❖ Transfert des services de Placement Familial et de Prévention Spécialisée dans les anciens locaux du Foyer de Loyre
- ❖ Fermeture du lieu de vie de Savigny sur Braye

2018 :

- ❖ Transformation du Service de Placement familial (60 enfants) en Placement Familial Spécialisé (20 enfants)
- ❖ Départ en retraite du Directeur Général et arrivée de Mme CETAIRE